

SURY infos



[L'USEP réunit 287 enfants du secteur]

[L'Open Parcours de la Famille des P'tits Loups]

[Concert étoilé aux Chaumes Claires]

[L'association Crazy Mocs expose ses créations]

[Ramassage de déchets en Loire par l'association Solidex]



Edito

Chers suryçois et suryçoises,

Nous sommes très heureux de vous retrouver, comme chaque année, depuis tant d'années (que nous ne les comptons plus), avec la lecture du bulletin municipal : le Sury Infos.

Comme tous les ans, vous retrouverez dans ces pages une rétrospective des événements passés et l'information de ceux à venir.

L'équipe de rédaction tient à remercier tous ceux qui participent à la vie de notre commune par leurs actions pour le bien-être des habitants. De nombreuses animations variées, comme vous pouvez le constater, vous sont ouvertes gratuitement tout au long de l'année : concerts, séances de cinéma, théâtre, expositions, spectacles pour les enfants, goûters, repas associatifs avec une attention toute particulière pour nos aînés. Tout cela ne pourrait pas exister sans l'implication « permanente » des associations et du « dévouement sans compter » de leurs membres. Votre commune, aussi, tient à soutenir toutes ces actions par une participation financière qui ne s'arrête pas aux associations, mais va également aux suryçois membres d'associations des communes voisines dans le cadre d'activités sportives et culturelles. Nous ne pouvons pas manquer de remercier tout particulièrement le Comité des Fêtes qui nous a éblouis avec le feu d'artifice le 14 août.

A tous, associations, équipe municipale, bénévoles, nous vous adressons un grand merci !

ANNIE GIBERT

ÉTAT CIVIL

7 NAISSANCES

LABAUME Lauryne
31 octobre 2016

JUANICO Logan
21 décembre 2016

WERNER David
3 mai 2017

WEISS-HEBERT Clotilde
4 mai 2017

PLANSON Louise
23 juin 2017

DUCRET Agathe
26 juillet 2017

MOREAU Julian
7 août 2017

MOREAU Raphaël
13 septembre 2017

3 MARIAGES

BONIFAY David
et JACQUELIN Séverine
10 septembre 2016

WEBER Gilles
et PHAM Minh Phuong
29 octobre 2016

BOITIER Michel
et MARCELLOT Pascale
26 novembre 2016

11 DECES

PALISSON Roland
13 octobre 2016 (mention)

DURAND Jeannine
29 octobre 2016 (mention)

DUMONT Michel
4 novembre 2016

MENDES épouse MOREL Maria
22 novembre 2016

DELECROIX
épouse BEDNARCZUK Jeannine
23 novembre 2016

BOUDIN Francis
2 décembre 2016

GODON Florent
11 février 2017

FONTAINE épouse
MOREAU Huguette
11 février 2017

JOURDIN Lucie
18 février 2017 (mention)

QUATRE-SOLS Jean-Pierre
20 mai 2017

Edito d'Annie Gibert.....	p. 2
Etat Civil.....	p.2
Mot du Maire.....	p. 3
BUDGET 2017	
Le fonctionnement prévisionnel...	p. 4
L'investissement prévisionnel.....	p. 4
Budget des enfants scolarisés.....	p. 5
Subventions aux associations.....	p. 5
RUBRIQUES MAIRIE	
Renseignements utiles.....	p. 6-7
Informations administratives.....	p. 8
Recensement des jeunes de 16 ans...	p. 9
La carte d'identité à portée de clic.	p. 9
Informations citoyennes.....	p. 10-11
Autres informations.....	p. 11
LE SMICTREM	
Ses fonctions, son budget.....	p. 12
COMITÉ DES FÊTES	
Activités 2016-2017.....	p. 13
VIE ASSOCIATIVE	
.....	p. 14 à 16
ANIMATION	
.....	p. 16-17
ACTION SOCIALE	
.....	p. 18
1917-2017	p. 19
Sur le chemin des dames.	p. 20

Le mot du Maire



Chers Administrés,

Ce n'est pas parce que l'État se désengage de plus en plus vis-à-vis des communes, que ses dotations sont en baisse constante, que les

compétences communales se réduisent à peau de chagrin au profit d'une intercommunalité à la solidarité superficielle qu'il faut baisser les bras, bien au contraire.

Toujours désireuse d'aller de l'avant et d'essayer de satisfaire les besoins de ses administrés, votre municipalité a donc décidé de construire une boulangerie, et une vraie boulangerie, où tout sera fabriqué de A à Z.

Après conseil auprès de la Chambre des Métiers, qui a donné un avis très favorable à ce projet, la phase active a réellement débuté lors du conseil municipal du 31 août dernier par l'acceptation de l'esquisse proposée par le cabinet d'architecte Vernande-Tassin. (Cf. page 4)

Ce dossier, loin d'être facile à mettre en place, sera le fil conducteur de notre travail pour les mois à venir.

Avant de pouvoir y acheter son pain façonné par Monsieur et Madame Mehaut, futurs locataires des lieux, il faudra patienter quelques mois, car de nombreuses étapes réglementaires obligatoires seront à franchir après démolition du bâtiment existant. Celles-ci vont du choix des différents cabinets chargés de faire respecter les législations en vigueur, aussi bien côté sécurité que normes, du choix des entreprises chargées de la construction ainsi que du suivi du chantier. Et bien entendu, tout cela après validation du permis de construire.

Appliquons ce proverbe persan : « la patience est un arbre dont la racine est amère, et dont les fruits sont très doux » afin de concrétiser cet ambitieux projet et qu'il soit de qualité.

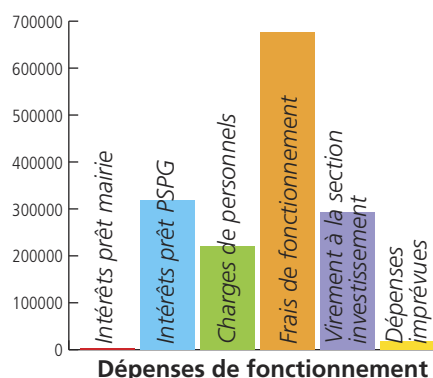
Le Maire
Pascal Viguié

Edition et distribution : mairie de Sury-près-Léré
 Directeur de la publication : Pascal Viguié
 Rédaction : Pascal Viguié, Annie Gibert,
 le secrétariat de mairie, le Comité des Fêtes,
 les associations, la Commission Sociale,
 la Commission Animation-Communication
 Photos : Annie Gibert, la Mairie, le Comité des
 Fêtes, les associations.
 Mise en page et impression :
 "Com en Loire" - Tirage : 450 exemplaires
 Contact : Mairie de Sury près Léré
 Tél : 02 48 72 60 44 - courriel :
 mairiesurypreslere@wanadoo.fr
 Site officiel de la mairie : www.sury-pres-lere.fr

LE FONCTIONNEMENT, UN BUDGET PRÉVISIONNEL DE 1 513 528 €

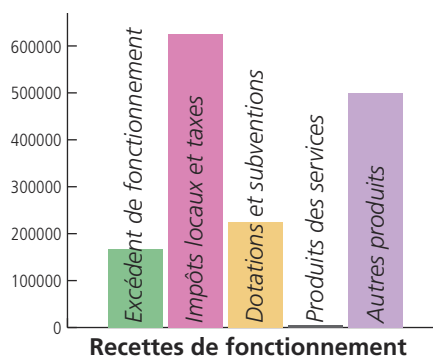
Dépenses de fonctionnement

Frais de fonctionnement	683 568 €
Charges de personnel	210 320 €
Dépenses imprévues	10 000 €
Virement à la section investissement.....	296 651 €
Intérêts prêt mairie échéance 4 sur 5	2 237 €
Intérêts prêt PSPG échéances 18 à 21	310 752 €
Total :	1 513 528 €



Recettes de fonctionnement

Excédent de fonctionnement	171 116 €
Produits des services, ventes (cartes de pêche, halte nautique)	8 650 €
Impôts locaux et taxes	628 018 €
Dotations et subventions	215 580 €
Autres produits (loyers)	490 164 €
Total :	1 513 528 €



L'INVESTISSEMENT, UN BUDGET PRÉVISIONNEL DE 702 257 €

Dépenses d'investissement

Solde exécution investissement reporté	291 970 €
Achat d'un terrain	11 500 €
Etude muret Loire	6 000 €
Etude SAFER pour biens sans maitre	6 000 €
Capital prêt mairie échéance 4 sur 5 ..	61 071 €
Capital prêt PSPG échéances 18 à 21	143 801 €
Caution	2 500 €
Création accès voirie Grand Bois Dieu	8 235 €
Achat table et poubelle pour le terrain de boules ...	1 452 €
Restauration registres (État civil)	3 330 €
SDE 18 (2 éclairages publics Bois Dieu et Fortes Terres) .	2 640 €
Etudes pour boulangerie	8 713 €
Construction boulangerie 1ère partie	130 000 €
Opération ordre	20 046 €
Total :	702 257 €

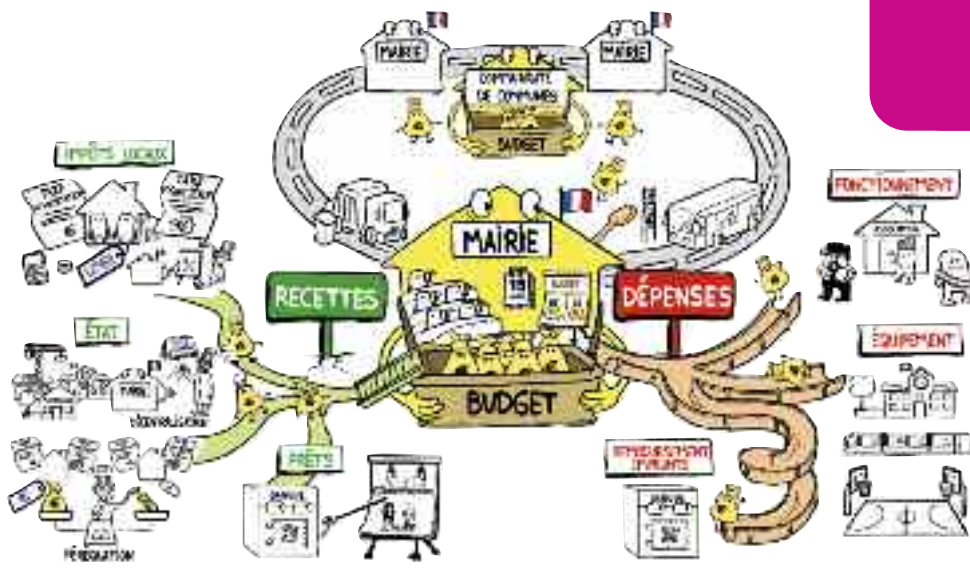


Maquettes de la future boulangerie pâtisserie de Sury-Près-Léré

Recettes d'investissements

Affectation excédent fonctionnement	315 470 €
Virement de la section de fonctionnement ..	296 651 €
FCTVA	16 000 €
Vente ancien atelier municipal	41 000 €
Route de la Loire (Conseil départemental)	8 590 €
Taxe aménagement.....	2 000 €
Caution	2 500 €
Opérations ordre.....	20 046 €
Total :	702 257 €





les NAP (nouvelles activités périscolaires) sont maintenues, le rythme scolaire reste à 4 jours ½.

S'ajoutent également :

- la participation aux classes de découverte,
- la participation aux frais de cantine, pour compenser la différence de tarif entre Léré et Sury soit 0,24 € par repas,
- les entrées de piscine,
- les frais de transport (bibliothèque et piscine),
- la participation pour les jouets de Noël,

Enfin, pour les élèves inscrits en secondaire (jusqu'à 16 ans) la commune offre à la rentrée des bons d'achats de 45 € pour les fournitures scolaires.

VIRGINIE CADETE

Les enfants de Sury et l'école

Pour l'exercice 2015/2016, quarante-cinq enfants suryçois étaient scolarisés aux écoles maternelle et élémentaire de Léré.

La participation de notre commune aux dépenses scolaires pour cet exercice s'élevait à 38 790,45 € soit une participation par enfant de 862,01 €.

Pour la rentrée scolaire 2017/2018,



Subventions 2017 aux associations

ACPG CATM (anciens combattants)	450,00 €
Comité des Fêtes	900,00 €
Atelier de Gribouille	150,00 €
Unacita	100,00 €
Société de chasse : A.P.C.S.	500,00 €
le Yin et le Yang	80,00 €
Accueil canton de Léré	100,00 €
ADMR portage de repas	400,00 €
ADMR travailleuses familiales	250,00 €
Facilavie	200,00 €
Coopérative scolaire primaire Léré	300,00 €
Lyre Léréenne fanfare	420,00 €
Lyre Léréenne école musique	140,00 €
Office municipal culturel de Belleville	150,00 €



Maison de Loire	220,00 €
Les p'tits loups	100,00 €
Football Léré	140,00 €
Maison des jeunes de Boulleret	1 703,15 €
D.D.E.N. (association des délégués départementaux de l'éducation nationale)	30,00 €
Conseil départemental de l'accès au droit du Cher	100,00 €
Correspondant social gendarmerie	100,00 €
Stage Insertion	400,00 €
Fonds de solidarité logement	700,00 €
Comice agricole Vailly sur Sauldre	100,00 €
Restos du cœur	300,00 €

Total 8 033,15 €

▼ Elagage



▲ Travaux d'accès voirie Grand Bois Dieu



▲ Travaux Val ▲



Horaires d'ouverture au public de la MAIRIE DE SURY

Secrétaires Mme BERTRAND et Mme THOLON

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
et samedi : 9h à 12h**

Sur rendez-vous de 14h à 18h

Tél. 02 48 72 60 44 - Fax 02 48 72 66 77

E-mail : mairiesurypreslere@wanadoo.fr

Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Secrétaires

Mme GUILLOT, Mme CLEMENT,

Mme COIGNARD et Mme BON

41, rue Basse des remp'ts 18300 SANCERRE

Tél. : 02 48 54 74 34 - Fax : 02 48 54 36 91

E-mail : secretariat@cdc-du-sancerrois.fr

- **Numéro d'appel d'urgence européen : 112**
- **NUMÉRO D'URGENCE MÉDICALE : 15**
- **POMPIERS : 18**
- **GENDARMERIE : 17**
- **SAMU social : 115**
- **ENFANCE MALTRAITÉE : 119**
- **ENFANTS DISPARUS : 116000**
- **Numéro d'urgence
pour personnes déficientes auditives : 114**
- **Dispositif alertes enlèvements et attentats : 197**

ASSISTANTE SOCIALE

Pour joindre une assistante sociale s'adresser à la
Maison des Solidarités Nord

Antenne de SANCERRE

Tél. : 02 18 87 28 40 - Fax. 02 48 54 40 70

Permanence à la Mairie de Léré le vendredi matin

MISSION LOCALE DU PAYS SANCERRE-SOLOGNE

Maison de l'Emploi

27, avenue de la Gare 18700 Aubigny sur Nère

Tél. : 02 48 58 35 91 - Fax. : 02 48 58 14 00

E-mail : missionlocale@sancerresologne.fr

Des permanences sont effectuées dans les chefs-lieux
des anciens cantons ainsi que dans la commune de
Belleville-sur-Loire (tous les mardis matin et les 2ème
et 4ème mardis après-midi de chaque mois). A Léré,
les permanences se déroulent les 1ers et 3ème mardis
après midi de chaque mois.

ACCES AU DROIT

Permanence le 2ème et le 4ème vendredi du mois de
10h à 11h30

Mairie de Léré Tél. : 02 48 72 50 18 seulement lors des
permanences.

AMELIORATION DE L'HABITAT

Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire.
Vous souhaitez améliorer son confort et réaliser des
économies d'énergie. Si vous envisagez des travaux,
vous êtes peut-être concerné par le programme « Ha-
bitier mieux ». Si vous pensez être concerné, vous pou-
vez consulter le site de l'ANAH : www.anah.fr

TRAJECTOIRES

Association intermédiaire. Mise à disposition de per-
sonnel pour travaux ménagers, travaux de jardinage,
travaux de bricolage.

Place Jean Moulin 18240 Belleville sur Loire

Permanence du lundi au vendredi de 8h à 12h

Email : trajectoires.belleville@wanadoo.fr

A.S.S.A.D. et LES QUATRES SAISONS

Association d'aide à domicile avec un service « homme
toutes mains », mise à disposition de personnel pour
travaux de jardinage et de bricolage.

Avenue de la Paix – Centre Commercial Saint Laurent
58200 Cosne Cours Sur Loire - Tél. : 03 86 28 35 20

CONFIEZ-NOUS

Entreprise de service à la personne : aide aux repas,
travaux ménagers, jardinage, bricolage, assistance ad-
ministrative, courses à domicile, repassage, garde votre
maison, nettoyage terrasse et vérandas, soins et pro-
menade animaux de compagnie, aide aux devoirs sco-
laires et trajet domicile/école.

17 place des Tilleuls – 18240 Boulleret

Tél. : 02 36 42 01 31

LE FIL

Questions en matière d'éducation ou de responsabili-
tés parentales.

Appel anonyme et gratuit Tél. : 0 800 40 18 18 du
Lundi au Vendredi de 16 h à 19 h sauf jours fériés.

ARTISANS – COMMERCANTS

Alizay Jean Louis - Taxi

Tél. : 02 48 72 66 23 - Port. : 06 70 05 32 63

Becuau Pascal - Taxidermiste

Tél. : 02 48 72 60 92

Bertrand Denise - Gîte rural

Tél. : 02 48 72 57 50 ou : 02 48 72 39 37

Bonnisseau Ent. - Garage
Tél.: 02 48 72 53 96 - Fax.: 02 48 72 10 45

Chez Fred - Bar restaurant
Tél.: 02 48 72 79 46

Corporon Franck - Menuiserie
Port.: 06 07 35 98 46

Danne Ent. - Motoculture
Tél.: 02 48 72 61 92 - Fax.: 02 48 72 58 92

Favazza Ent. - Maçonnerie
Tél.: 02 48 72 68 79

L et B Coiffure - Coiffure à domicile
Tél.: 02 48 72 59 65

Léjot Frédéric - Fosses
Tél.: 02 48 79 28 04 Port.: 06 11 89 13 96

Vimpère Christine - Maraîchère
Port.: 06 17 19 00 72

MÉDECINS

Dr POPOTTE Richard
4 place de l'église à Savigny
Tél.: 02 48 72 40 44

Dr BARAULT Jean François
8 place Chanoine Roche à Léré
Tél.: 02 48 72 19 54



PHARMACIES

Mme DESSENON - 9 rue du 16 juin 1940 à Léré
Tél.: 02 48 72 60 42

Mme POPOTTE - place de l'église à Savigny
Tél.: 02 48 72 14 15

INFIRMIERES

DEGUIN Béatrice et MOSSION Philippe - 17 place des
Tilleuls à Boulleret - Tél.: 02 48 72 31 77

BROGI Christine, MOREAU Géraldine, SACHOT Em-
manuelle, RIGNAULT Elodie
7 bis Grande Rue à Léré - Tél.: 02 48 72 50 29
Permanence à Belleville sur Loire les mardis et ven-
dredis de 7 h 45 à 8 h 15.

PODOLOGUE – PEDICURE

Mr JACQUET Johann - 7 place Champ de foire
à Savigny - Tél.: 02 48 72 58 03

KINESITHERAPEUTES

Mmes DE HERDT Claudie et PICARD Mireille
6 place Chanoine Roche à Léré Tél.: 02 36 54 10 32

ORTHOPHONISTES

Mme FOURNIER Pauline 06 95 73 25 01 et
Mme CORAND Laurène 14a rue du 16 Juin 1940 à Léré

CABINET DENTAIRE

Dr BERGERON Pascal - 15 route de Gien à Léré
Tél.: 02 48 72 60 26

VACCINATIONS GRATUITES ET OBLIGATOIRES

Diphthérie – Tétanos – Poliomyélite - ROR (Rougeole,
Oreillons, Rubéole)

Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la mairie.
Les séances de vaccinations sont gratuites et s'adres-
sent aussi bien aux enfants (+ de 6 ans) qu'aux adultes.
Les mineurs seront accompagnés d'un parent.

Renseignements au centre de vaccinations de Saint-
Doulchard, 485 route de Varye Tel.: 02 48 27 28 15

ENFANCE Assistantes Maternelles :

- Mme CADETE Virginie
37 La Chaussée - 02 48 54 66 71
- Mme COUZIN Anais
16 La Chaussée - 07 88 81 62 14
- Mme FAVRE Christine - 33 rue de Bretagne
02 48 72 57 02
- Mme HERBOUX Laetitia - 31 La Chaussée
06 84 25 43 33
- Mme HOERTZ Virginie
17bis route de Belleville - 02 48 79 47 74
- Mme LAHIRE Annie - 5 Les Petits Boulots
02 48 72 65 35
- Mme LEFEVRE Véronique - Le Vernoy
02 48 54 36 24
- Mme POIRIER Corinne - 6 route de Belleville
02 48 72 69 87
- Mme VIDOT Victoria - 15 La Chaussée
06 65 19 31 45

MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAUTAIRE « BERRY'BAMBELLE »

vous propose pour les enfants
de 2 mois et ½ à 6 ans,
un accueil régulier
ou occasionnel, du lundi au
vendredi de 7 h 30 à 18 heures.

Rue de Beaumont
18240 Belleville Sur Loire
Tél. 02 48 72 34 08



Les informations ci-dessus sont susceptibles
d'être modifiées à tout moment



Pièces et documents nécessaires pour l'établissement de vos documents

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 22 mars 2017, les demandes doivent être déposées auprès des communes équipées d'un dispositif de recueil. Pour notre secteur, la plus près est la mairie de Léré au 02 48 72 60 01 (une prise de rendez-vous est nécessaire).

Maintenant valables 15 ans, les cartes d'identité délivrées à des personnes mineures conservent une durée de validité de 10 ans.

Gratuite en cas de 1ère demande et de renouvellement si l'ancienne carte peut-être présentée.

Payante dans le cas où l'ancienne carte ne peut être présentée (perte, vol...)

25 € en timbres fiscaux.

Déclaration de perte: mairie

Déclaration de vol: gendarmerie.

PERMIS DE CONDUIRE

Établissement: mairie (duplicata, changement d'adresse, changement d'état matrimonial, permis international, renouvellement suite à visite médicale).

Documents nécessaires: permis initial, 2 photos, pièce d'identité, justificatif de visite médicale si nécessaire, enveloppe format 110 x 220 mm affranchie au tarif recommandé simple avec imprimé de recommandé.

CARTE GRISE

Établissement:

concessionnaires, garages...

Possibilité sur internet

pour changement de domicile:

www.service-public.fr



MARIAGE

Établissement: mairie du domicile d'un des futurs conjoints ou d'un des parents

Dossier à retirer en mairie

PACS

Au tribunal de Bourges.

CARTE DE SÉJOUR ÉTRANGER

En mairie

REVENU SOLIDARITÉ ACTIVE

Au Centre Médico-Social de Sancerre. Tél.: 02 48 54 40 69

RECENSEMENT EN VUE DE LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Établissement: mairie. Obligatoire pour les garçons et les filles à 16 ans. Le recensement doit être fait à la mairie du domicile dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

Documents nécessaires: livret de famille des parents et pièce d'identité.

PERMIS DE CHASSER

Délivré par la Fédération Départementale des Chasseurs (guichet unique). 22 rue Charles Durand 18023 Bourges CEDEX

Tél.: 02 48 50 05 29

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Établissement: mairie

Documents nécessaires: voir mairie



INSCRIPTION SUR LA LISTE DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Le demandeur d'emploi doit d'abord effectuer une pré-inscription:

Soit en ligne sur le site Pôle emploi

Soit par téléphone, en composant le 3949

Un rendez-vous d'inscription est ensuite donné au demandeur d'emploi auprès de son antenne Pôle Emploi.

En cas de perte d'emploi, le demandeur d'emploi remplit un seul dossier qui vaut demande d'inscription et demande d'allocation-chômage.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

À faire en Mairie, avant le 31 décembre de l'année, pour une prise en compte l'année suivante.

CADASTRE:

Plus besoin de se déplacer pour rechercher. Consulter et commander sa feuille de plan sur le service en ligne de l'administration fiscale www.cadastre.gouv.fr

Pour les personnes qui ne disposent pas d'internet, les employés de mairie restent à votre disposition.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECEN- SEMENT

QUI ?

Tous les Français,
dans et hors de France de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre conscription à la Journée défense et citoyenneté.

COMMENT ?

PAR INTERNET

- 1 - Cliquez votre territoire sur www.jdc.defense.gouv.fr
- 2 - Validez ensuite votre lieu de résidence en cliquant dans votre territoire.
- 3 - Choisissez votre département personnellement (pièce d'identité et livret de famille).
- 4 - Cliquez dans le rubrique « Parents-Citoyenneté », cliquez sur « Inscription », JDC et service national, et dans la zone « Recensement » cliquez « Inscription ».
- 5 - Vous recevrez plus tard à votre domicile.

À LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE

Numéro +33 02 38 65 21 32
pour obtenir le livret de famille.

RETROUVEZ « MA JDC SUR MOBILE » EN 1 CLIC



**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS
RÉGION NORD-OUEST

Le centre du service national d'Orléans

☎ 02 38 65 21 32

csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr



MINISTÈRE DES ARMES
ET DE LA DÉFENSE



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



www.defense.gouv.fr/jdc



DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT
**la carte d'identité
à portée de clic !**



- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
- Mon titre est plus sûr



* Une des mairies disponibles du territoire
départementales ou à titre de maires préférées.

**L'État simplifie mes démarches
dans mon département !**

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- ☑ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- ☑ Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés : <http://pre-demande.cnf.ants.gouv.fr/> et je sais mon statut civil et mon adresse.
- ☑ Je peux faire ma demande au même endroit que mes autres démarches.
- ☑ Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- ☑ Je rassemble les pièces justificatives.
- ☑ Je me présente au guichet de la mairie (avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales).
- ☑ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



Plus d'infos : www.demarches.interieur.gouv.fr

DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS DE SURY PRÈS LÉRÉ OUVERT LE VENDREDI

Horaires d'avril à octobre: de 10h30 à 12h45
Horaires de novembre à mars : de 14h00 à 16h00

DÉCHETTERIE D'ASSIGNY ET DE VINON:

Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre)

Vinon: Lundi de 14 h à 18 h
Mardi de 14 h à 18 h
Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi de 14 h à 18 h
Vendredi de 14 h à 18 h
Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Assigny: Lundi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars)

Vinon: Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
Mardi de 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Assigny: Lundi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mercredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Brûlage des déchets ménagers

Il est interdit par arrêté préfectoral. Les déchets végétaux produits par l'entretien des jardins (tontes, feuilles mortes, taille d'arbres et d'arbustes) sont assimilés à des déchets ménagers selon le décret n°2002-54 du 18 avril 2002... et leur brûlage est par conséquent interdit. Dépôt de « déchets verts » disponible sur la commune (horaires cf. point ci-dessus).



**Ramassage des ordures
ménagères
Le jeudi matin.
Merci de
les sortir le mercredi soir**

Collecte de bouchons en plastique



Vous pouvez déposer vos bouchons en plastique dans le hall de la mairie.

Les sommes recueillies par ces collectes, sont reversées à une association d'aide aux personnes handicapées.

Collecte de portables et chargeurs



Vous pouvez les déposer à l'accueil de la Mairie dans une boîte prévue à cet effet.

Animaux



Des problèmes divers et répétitifs amènent la commune à rappeler aux propriétaires de

chiens qu'ils en sont responsables. En particulier, le vagabondage des animaux est interdit. Il peut être la cause d'accidents de diverses natures, et est verbalisable. Nous rappelons aux propriétaires ou détenteurs de chiens inscrits sur la liste des chiens de catégorie I et II, qu'ils sont dans l'obligation de posséder un permis de détention (démarches à effectuer en mairie).

Élagage



Lorsqu'un arbre se situe en propriété privée et que ses branches se développent sur le domaine public où se

trouve une ligne électrique, il revient au propriétaire de prendre en charge les travaux d'élagage, en adressant préalablement et obligatoirement à ERDF une déclaration préalable (Déclaration de Travaux-Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).

Fossés et civisme

L'entretien des fossés est tout à fait essentiel pour garantir un écoulement correct des eaux de pluie. Il est rappelé qu'il est répréhensible de déposer dans ces derniers: déchets verts, produits de tonte, cendres, fruits, etc.... De même, les cannettes et autres déchets métalliques sont des sources de pollution parfaitement évitables.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Mme Coignard : Tél. : 02 48 54 22 09
Place des tilleuls 18240 BOULLERET
E-mail : hbvl@orange.fr



Lutte contre le bruit

HORAIRES D'AUTORISATION DE TRAVAUX DOMESTIQUES

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies et autres instruments et outils particulièrement bruyants, ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables

de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30,

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.

EN 2019 SEREZ-VOUS PRÊT À JARDINER SANS PESTICIDES ?



Jardiner sans pesticides, c'est possible, et ça va même devenir indispensable. Pour protéger l'environnement et préserver la santé publique, la réglementation évolue en matière d'utilisation de produits phytosanitaires. D'ici 2019, l'usage des pesticides dans les jardins sera interdit.

Comment s'y préparer ? Adopter les bons réflexes.

Pour les jardiniers amateurs, depuis le 1er janvier 2017, seule est autorisée la vente des pesticides derrière un comptoir et avec le conseil adapté d'un vendeur formé.

Au 1er janvier 2019, la vente, l'utilisation et la détention de pesticides par les particuliers seront totalement interdites.

Vous disposez d'un délai de 2 ans pour adapter en douceur vos pratiques à l'utilisation de techniques alternatives.

www.jardiner-autrement.gouv.fr



AUTRES INFOS

MÉDIATHÈQUE DE SURY PRÈS LÉRÉ

Horaires d'ouverture au public de la médiathèque de Sury Près Léré :

Mardi de 14 h à 18 h

Mercredi de 9 h 30 à 12 h

Jeudi de 15 h 30 à 18 h

CARTE DE PÊCHE ÉTANG DE LA FORTAY :

Prix des cartes de pêche : 20 € l'année pour l'étang de la Fortay. Vente en mairie.

HALTE NAUTIQUE

Les 2 premières nuitées gratuites, les suivantes à 5 euros la nuit pour les bateaux de moins de 15 mètres. 5 euros dès la première nuitée pour les bateaux de plus de 15 mètres.

LOCATION SALLE DES FÊTES

Réservations : courrier avec chèque de caution de 250 € et une attestation d'assurance.

Tarifs habitants de Sury :

1 JOUR	110,00 €
2 JOURS	170,00 €
Bal, fête, théâtre	155,00 €
Vin d'honneur	35,00 €

Tarifs habitants hors commune de Sury

1 JOUR	130,00 €
2 JOURS	200,00 €
Bal, fête, théâtre	170,00 €
Vin d'honneur	55,00 €

.....	
Vaisselle : par couvert	0,50 €
Sono	10,00 €
Vidéo projecteur	10,00 €
Internet	5,00 €
Forfait Sono vidéo projecteur	15,00 €
Forfait Sono vidéo projecteur internet	20,00 €

Nouveaux habitants de la commune...

Vous êtes invités à aller retirer une boîte de comprimés d'iode dans une pharmacie. Cette démarche est obligatoire pour tous les habitants à proximité de la Centrale Nucléaire de Belleville. En effet, en cas d'accident nucléaire, il pourrait être demandé aux habitants, de prendre ces comprimés.





Et si on parlait de nos ordures ?

La collecte, le tri et le traitement de « nos résidus ménagers » et des « recyclables », ainsi que l'exploitation des 2 déchetteries de Vinon et Assigny », tout cela est organisé par un syndicat: le SMICTREM Léré/Sancerre/Vailly qui regroupe les trois anciennes Communautés de communes aujourd'hui fusionnées, plus la commune de Groises, soit **37 communes représentant 19 629 habitants**.



Après appel d'offres, c'est la Société Veolia qui est renouvelée titulaire du marché de collecte des ordures pour 5 ans. Toutes les ordures ménagères collectées sont déposées au quai de transfert de Vinon. Les camions bennes vident leur contenu depuis le quai de déchargement dans l'un des 4 caissons de 40 m³. Lorsque deux caissons sont pleins, ils sont évacués par semi-remorque, durant l'hiver vers l'usine d'incinération de Fourchambault et enfouies au centre d'enfouissement de Saint-Palais pour le reste de l'année.

RECYCLABLES :

Cela concerne le verre, les journaux, magazines, emballages, cartonnettes. Ces matériaux collectés sont transportés jusqu'au centre de tri de Bourges par la Société Veolia, puis triés, conditionnés et stockés temporairement avant l'évacuation vers leur filière de recyclage.

DÉCHETTERIE :

Notre déchetterie d'Assigny permet aux habitants des communes membres du syndicat de venir déposer tous les déchets qui ne sont pas col-

lectés par les camions de ramassage. C'est-à-dire déchets verts, gravats, tout-venant, cartons, ferrailles, déchets ménagers spéciaux, bois, déchets électriques et électroniques, vêtements, déchets de soins...

Tous les produits récupérés en déchetterie font l'objet d'un maximum de valorisation.

Tonnages en 2016 :

Collectes des ordures ménagères et des recyclables.

Le tonnage collecté et évacué en 2016 s'est élevé à 4 682 tonnes ce qui représente un ratio de **238 kg par an et par habitant**.

RECYCLABLES :

Les dépôts en point d'apport volontaire ont permis de collecter en 2016 : 746 tonnes de journaux, magazines et emballages, corps creux, cartonnettes soit 38 kg par habitant, 990 tonnes de verre, soit 50 kg par an par habitant.



La plus grosse part est composée par le papier (47 %) avec un tonnage annuel de 351 tonnes.

BILAN TONNAGES 2016 :

Le tonnage total des déchets ménagers traités en 2016 par le Syndicat Mixte de collecte et de traitement des résidus ménagers de Léré, Sancerre, Vailly, représente un ratio de 326 kilogrammes par an et par habitant.

Dépôts en déchetterie de Assigny :

La déchetterie a reçu 19 461 visites en 2016 ce qui représente une moyenne de **1 621 visites par mois** avec un pic au mois d'août à 2 602 visites.

Valorisation 2016

La valorisation constatée provient de la production d'électricité par l'incinération des ordures ménagères du syndicat et par la valorisation du biogaz pour les ordures ménagères enfouies.

BILAN FINANCIER GLOBAL DU SERVICE

Le total des dépenses effectuées par le syndicat pour l'année s'élève à 1 964 649 €, **soit 100 € par an et par habitant** (-6,7 % par rapport à 2015).

Les recettes du Syndicat Mixte Léré, Sancerre, Vailly pour 2016 sont les suivantes:

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 605 554 €
Revente + Soutien ECOEMBALLAGES	291 935 €
Reversement salaire CAE ..	15 794 €
Subventions pour travaux Vinon 2015	17 558 €
FCTVA et amortissements	20 871 €
TOTAL	1 951 712 €

En conclusion, les dépenses du Syndicat sont contenues. Elles sont composées des dépenses de fonctionnement dues aux prestataires, à l'activité du syndicat et aux dépenses d'investissement (acquisition de conteneurs, travaux à la déchetterie et au quai de transfert). La diminution des dépenses, suite au renouvellement des marchés, a permis de rééquilibrer les dépenses et les recettes réelles.

Extrait du : **Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets année 2016**

Le rapport complet est consultable en mairie.

Le Comité des Fêtes

Feu d'artifice du 14 août 2016

Revenons sur la soirée du 14 août 2016. Pour le comité, c'est une sacrée réussite. Nous avons été agréablement surpris par l'affluence. Par contre, un bémol quand même, pour les personnes qui n'ont pas pu avoir de repas. Cette année nous avons mis en place une nouvelle organisation qui, nous l'espérons, vous satisfera. Autrement, nous sommes très fiers que vous soyez attachés à cette manifestation. Merci et revenez encore nombreux cette année.



Randonnée du 4 septembre 2016

Elle est toujours appréciée des marcheurs de la région pour ces chemins qui traversent notre village et dont la propriété n'est plus à dire. Par cette occasion, j'en profite pour remercier les techniciens de la commune. Une centaine de participants ont suivi les 2 circuits de 11 et 16 kilomètres. Et pour clore la manifestation, l'ensemble des randonneurs s'est retrouvé au jardin de « Fernand » pour la remise des lots et le fameux verre de l'amitié.

Les lots du 1er novembre 2016 et du 9 avril 2017

Comme depuis des années, le traditionnel LOTO de la Toussaint a fait salle(s) comble(s). Les personnes apprécient les lots mis en jeu et n'hésitent pas à titiller les annonceurs de numéros. Cette année nous nous sommes équipés d'un boulier.

Celui des Rameaux est assujéti à plusieurs facteurs. Cette année moins d'une centaine de personnes ont participé, les principaux concurrents étant la météo et les LOTO locaux (celui de Vailly pour préparer son Comice).

L'année se termine traditionnellement pour le Comité par la distribution du colis des Aînés conjointement avec le conseil municipal. Pour l'année 2016, les personnes recevant le colis étaient au nombre de 74, sans compter les boîtes de chocolat pour les personnes résidant en maison de retraite.

2016 a été marquée par notre participation à la journée « Les échappées à la Loire » le 24 septembre ainsi qu'à l'ex-

position « Les Crazy mocs », une association de Bourgogne dont les membres sont fans de constructions de modèles et font jouer leur imagination à partir de briques dites « LEGO ».

Nous avons débuté l'année 2017 par notre Assemblée Générale suivie de l'élection du nouveau bureau du fait de la démission de trois de ses membres.

La nouvelle composition du bureau est

Président :	Christian Hayez
Vices présidents :	Morgan Ridet & André Coperet
Trésorier :	Jean Luc Chobert
Trésorière adjointe :	Josiane Fontaine
Secrétaire :	Claude Caillot
Secrétaire adjointe :	Catherine Tholon

Le bénévolat vous intéresse et vous êtes partant pour nos manifestations, venez nous rejoindre.



Cette année, nous n'avons pas reconduit la brocante. Elle devenait de plus en plus triste et les chineurs préfèrent aller vers les grandes brocantes où les choix sont plus intéressants.

Même si nous n'avons pas réalisé celle-ci, d'autres manifestations nous attendent :

Le 14 août avec son repas champêtre, son feu d'artifice présenté par Alain Boignet et son bal animé par notre DJ Joffrey Brunot. Vous êtes venus nombreux pour déguster nos grillades, vous amuser en famille ou copains, regarder le spectacle pyrotechnique et danser.

NOUVEAUTE : L'équipe du comité a lancé une soirée repas « cochon » suivi d'un bal avec orchestre le 16 septembre. Cette soirée du 14 août a connu un franc succès et nous vous en remercions.

Traditionnellement, nous terminerons l'année par la rencontre avec les Aînés pour le colis. Retenez la date du 9 décembre dans l'après-midi.

Vie associative

Les commémorations

11 nov. 1918 et 8 mai 1945

Les associations locales d'anciens combattants sont toujours présentes le 8 mai, date anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe occidentale 8 mai 1945 et pour le 11 novembre 1918 date de la signature de l'armistice après quatre ans de combats harassants, héroïques et meurtriers. Nous remercions chaleureusement les enfants de l'école et leurs enseignants pour leur assiduité et la lecture de textes émouvants. Nos remerciements vont également aux musiciens de la Lyre Léréenne pour leur présence amicale et leur interprétation solennelle de l'hymne national.



L'échappée de la Loire à vélo sous le soleil le 24 sept. 2016



Sous l'égide de la Région Centre Val de Loire, la dernière Échappée de la CDC du Haut Berry Val de Loire se tenait aux Chaumes Claires. Tous les ingrédients étaient réunis pour une belle fête. Un lieu magique, le soleil, un programme d'animations non-stop dès le matin, la Maison de Loire faisait le plein avec un jeu d'énigmes pour un voyage au Moyen Âge, le barbecue géant du Comité des Fêtes, les jeux anciens de Micado qui ont fait le bonheur des petits et des grands, des balades en calèche, une randonnée à vélo avec « pauses pieds dans l'eau », la musique des « Affoubertis », les stands des producteurs locaux, (miel, fromages de chèvre, vins de Sancerre, gâteaux, crêpes, cidre et même des bijoux). En fin d'après-midi Anne Peronnet, Présidente de la CDC recevait Philippe Fournier, Vice-Président de la Région Centre Val de Loire, pour le tirage de la tombola et la remise des lots: vol en parapente, balade en bateau sur la Loire et un vélo gagné par Claude Caillot, bénévole au comité des Fêtes de Sury. Bonne pioche!



Cette journée fut l'occasion pour Léa et Mathilde venues de Besançon, par la Loire à Vélo, de faire une petite étape alors qu'elles se dirigeaient vers Nantes. Cela ne les a pas empêchées de se lancer dans un rock endiablé...

Les Crazy Mocs



Exposition 100 % briques les 19 et 20 novembre 2016 avec une salle des Fêtes en plein univers Lego!

Dix-sept exposants de l'association Crazy Mocs (Cf Sury Infos 2016) tous passionnés et

créatifs, proposaient leurs collections de Lego des années 1980 en passant par les Scoubidous ou les robots du futur. Des graveurs sur Lego ou sur cartes postales, tout était Lego ce jour-là à la salle des fêtes, sauf bien sûr les crêpes et les gâteaux de Virginie. La tombola a permis de gagner "la maison Simpson!"

L'association "Non au POCL", oui aux alternatives le 3 mars 2016

Cette association demande l'abandon du projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon, en faveur de la réhabilitation des lignes existantes. Pratique : www-non-au-pocl.fr

L'atelier de Gribouille

Le 20 juin 2017, lors de l'AG de l'association des peintres amateurs de Sury, Élisabeth Joulin a été nommée Présidente, Marie-Claire Thoreau Secrétaire, Marie-Christine Thévenin gardant son poste de Trésorière.

Le bilan moral de l'année 2016 est positif avec deux expositions-ventes très fréquentées. L'une en novembre où une vingtaine de tableaux ont été vendus et une autre en mars où une douzaine de tableaux ont trouvé acquéreurs. Le bilan financier affiche un solde positif de 345 € qui permettra l'achat de fournitures.

L'Atelier de Gribouille reprendra ses activités le 29 août. Ses projets: une vente expo mi-novembre ainsi qu'une expo en avril 2018 sur le thème « Les amis du jardin ».

La rencontre de l'USEP le 4 avril 2017



L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) est la fédération de sport scolaire.

La rencontre de 287 enfants du CE 2 au CM 2 venus de huit écoles du secteur Sancerre-Léré qui se sont retrouvés dans le bourg de Sury. Au programme, un parcours de 1 220 m, entre chemins et routes entièrement sécurisés et bien encadrés. À leur arrivée la municipalité leur a offert le goûter.

Les P'Tits Loups le 21 mai 2017



Association des Parents d'élèves de Léré-Sury-près-Léré sous la Présidence de Madame Lyse Clicquet.

L'Open Parcours de la Famille des P'tits Loups organisé par l'association des parents d'élèves de Léré - Sury.

L'objectif était de rassembler, autour d'un événement sportif, les familles et amis de tous horizons et tous âges. Tous les participants se dirigeant vers un but commun : DONNER LE MEILLEUR DE SOI !

Les fonds récoltés aideront les enfants de l'école de Léré - Sury à partir en voyage scolaire. Une première réussie.

Présentation et dédicace de « Gens de Sury » le 12 mai 2017



Dans ce recueil, que nous propose Michel Tinelli ? Une collecte des mémoires vivantes de notre village, autant dire un

trésor ! Vous découvrirez ou retrouverez des personnalités marquantes, les modes de vie d'un autre temps, les légendes, les coutumes qui se perdent peu à peu et aussi des lieux peut-être à découvrir pour certains d'entre vous.

Nous ne remercierons jamais assez Michel Tinelli pour

son travail mené avec persévérance et aussi pour sa gentillesse et la bienveillance dont il a fait preuve auprès des personnes consultées.

Pour retrouver « Les Gens de Sury », rien de mieux que de se rendre sur les lieux où ils vécurent et de découvrir leurs maisons : celle de Ferdinand Gambon, les cafés, l'épicerie d'Alice, le bal, la ferme d'Estelle Bertrand. Une promenade agréable au soleil couchant en compagnie de l'auteur le 11 juillet 2017.

Vous trouverez le livret rouge de Sury en vente à la mairie et à l'épicerie-tabac journaux Cadot à Léré au prix de 10 €.

Concert étoilé aux Chaumes Claires le 10 juin 2017



La Maison de Loire du Cher et l'Académie de Musique de Belleville sur Loire se sont associées pour nous faire vivre une parenthèse musicale inattendue dans une ambiance intimiste et crépusculaire, aux prémices de l'été... Une soirée musicale « Grandeur nature » sur les bords de Loire, à la tombée de la nuit. Pour clôturer cette soirée romantique, un buffet convivial était servi au bord du fleuve.

« Ekos du Japon » la rencontre de trois musiciens autour d'œuvres de compositeurs japonais.

Yann Leroquais au violon – François Perrin à la contrebasse et Benjamin Halay au piano

« De Vivaldi à Debussy » en duo avec Mireille Le Gouil au piano et Yann Leroquais au violon.

Trois aventuriers environnementaux Les Solidex le 30 juin 2017

Leur but, descendre la Loire en canoë pliant (de sa source à l'Océan) tout en profitant de la descente pour ramasser les déchets et ainsi faire des actions de sensibilisation lors d'étapes sur leur parcours, le but étant à terme de véhiculer des valeurs d'aventure locale, de respect de l'environnement et de prise de conscience collective de notre impact. Les Solidex, lors de leur étape à Sury, en partenariat avec la Maison de Loire, ont réalisé un ramassage collectif de déchets sur les berges aux Chaumes Claires soit : 45,55 kg ! Vous pouvez suivre leur aventure sur leur site www.solidex.fr

Vie associative

Associations des propriétaires et chasseurs de Sury (APCS)

Chasse communale existante depuis plusieurs décennies, l'APCS poursuit son investissement dans la gestion, la conservation de la faune sauvage et de ses habitats pour maintenir une chasse durable par la replantation de haies sauvages, l'alimentation des agrainoirs et abreuvoirs, le semis de cultures à gibiers.

Ces réalisations sont rendues possibles grâce au dévouement des sociétaires de l'APCS, à la confiance de ses propriétaires et partenaires. MERCI à tous !

Nous profitons de ce bulletin pour remercier chaleureusement celles et ceux qui, au printemps de chaque année, se joignent à notre équipe lors du traditionnel banquet.

Rendez-vous sur les chemins de Sury en toute convivialité !

Contact : Philippe Ballenecker

Le Ying et le Yang

Le Qi Gong d'entretien de la santé, s'il est bien enseigné, peut être pratiqué par tous et à tout âge.

Dans la conception traditionnelle chinoise, l'homme ne se limite pas à de la matière et à un corps mais comprend également une composante énergétique. L'un des postulats de la médecine traditionnelle chinoise est que lorsque la circulation du Qi est bonne, la santé l'est également, et que, inversement, lorsque le Qi stagne, alors les maladies apparaissent.

Le Qi Gong va donc s'attacher à une mise en circulation harmonieuse du Qi à travers les différents systèmes du corps.

Les exercices de Qi Gong, tels qu'ils sont conçus et pratiqués en occident, sont essentiellement préventifs et constituent une pratique de bien-être physique et mental.

Si vous souhaitez découvrir ces arts chinois, rejoignez l'Association « le Yin et le Yang ».

Cours le lundi hors vacances scolaires de 18h à 19h pour le Qi Gong et de 19h à 20h pour le Tai Ji quan

Contact : M. Weber Yves au 09 51 17 20 83

ass.yinyang@laposte.net

Effervescence

« Show must go on »

À l'aube de sa première décennie l'association EFFERVESCENCE continue de plus belle avec désormais des musiciens qui ont avantageusement remplacé les bandes-son pour le plus grand plaisir du public. Le Groupe est désormais composé d'un guitariste, d'un bassiste, d'un clavier, d'un batteur et toujours de Pascalina au chant qui interprète avec sa formation un répertoire pop rock et variétés 70 - 80's. Et pour plaire au plus grand nombre, Pascalina propose d'autres répertoires en solo ou accompagnée : chansons françaises, cabaret...

C'était le cas notamment dimanche 5 mars à la salle des fêtes de Sury-près-Léré pour un concert à l'occasion de la journée de la femme organisée par la municipalité que nous remercions pour sa confiance, ainsi que le public qui s'était déplacé en nombre.

Plusieurs concerts sont programmés d'ici la fin de l'année sur le canton et à proximité, en souhaitant avoir de plus en plus de Suryçois et Suryçoises pour nous suivre !

Pour l'animation de votre manifestation, repas, soirée privée ... ou simplement pour entrer en contact, n'hésitez pas à nous appeler au 06 31.25.48.07. Vous pouvez également suivre l'actualité de l'association sur facebook.

Contact : Pascale Petit

Commission ANIMATION

Le Théâtre du Cherche Midi « Tous aux abris »



Dimanche 9 octobre 2016

Dans la salle des fêtes métamorphosée, la compagnie « Théâtre du Cherche Midi » présentait la pièce « Tous aux Abris ». La compagnie fondée en 1981 sous la direction de Luc-Marie Dauchez est composée de comédiennes et comédiens venus d'horizons divers fluctuant au gré de la distribution. Cette pièce se situerait dans une France de la « drôle de guerre » très approximative

réunissant dans un même « bocal » tout le petit monde d'un immeuble. Deux coquettes, un mari soumis et sa maîtresse-femme, une jeune fille, un père de famille, une bonne sœur, un chef d'ilot et un technicien. On mélange tout, on agite, et on voit de quoi il en retourne. Le cocktail est parfois explosif. Ironie, drôlerie, cocasserie avec une touche d'émotion et un soupçon de poésie, voilà

les ingrédients de cette comédie. Une bouffée de culture dans la simplicité, s'inscrivant dans la tradition du théâtre populaire au sens noble du terme.

Le Concert à l'Eglise: « Hommage à Fujita » avec Le Quatuor Hélios

Sam. 26 et dim. 27 nov. 2016.

Le week-end a débuté par une démarche bienfaisante, donner des mini-concerts au bénéfice de personnes empêchées par l'âge, la santé ou l'éloignement, pour leur permettre une découverte de la musique (EHPAD de Boulleret, MARPA de Savigny, café-restaurant de Santranges). Le dimanche après-midi, le quatuor Hélios s'est produit à Sury pour un magnifique concert dans l'église. Claude Debussy en prélude, de la musique japonaise de Toshio Hosokawa puis des œuvres françaises de l'époque de Fujita. Ce concert de haute qualité, donné avec feu et virtuosité par les quatre musiciens était porté par l'association « Pour que l'esprit vive » dont le but est de renforcer le lien social en milieu rural par l'art et la culture.

Le Spectacle pour les enfants : Les rêves du Petit Pierre

Pierre est un petit garçon plein d'imagination. La nuit, ses rêves sont visités par toutes sortes de créatures et sa chambre devient un terrain d'aventures toutes plus extraordinaires les unes que les autres. Ce joli spectacle offert par la municipalité à tous les enfants s'est terminé par un goûter et plein de bonbons.

Interprété le **dimanche 11 décembre 2016** par l'auteur, comédien marionnettiste : Jérôme Bernard.

Journée Internationale de la Femme



Dimanche 6 mars 2017, la municipalité de Sury a offert à toutes les femmes un spectacle cabaret emmené par Pascalina, suryçoise et femme de cœur. Pascalina a interprété une sélection de beaux textes de chansons françaises. Elle était accompagnée au piano par Rémi.

Journées européennes du patrimoine 2017

L'église de Sury sera ouverte au public le **dimanche 17 septembre 2017** de 14 h à 18 h

Théâtre avec la troupe "Les complices"

Dimanche 8 octobre 2017 à 17 h à la salle des fêtes : « FLIC FLAC FLOC » ou comment se sortir des ornières de la vie avec humour et élégance : tout un programme, au cours duquel humour noir et dérision se côtoient mêlant des situations absurdes à la vie raisonnable... il est prudent de réserver !

Concert à l'église

Dimanche 26 nov. 2017 à 15h30 dans le cadre des événements pour le Téléthon. Invitée : la Chorale de l'Ecole de Musique de Vailly dirigée par Clémence Durand.

Spectacle pour enfants

Dimanche 10 déc. 2017 à 16 h à la salle des fêtes, invitée PATSY « un clown qui fait de la magie ».

PROGRAMME 2018

Journée Internationale de la Femme

Dimanche 11 mars 2018 à 15 h30



À la salle des fêtes : parcourir à vélo le Grand Nord japonais en hiver, une entreprise folle et impossible ? Florence Archimbaud et Sylvie Massart ont relevé le défi, elles seront à Sury avec leur documentaire : Hokkaido.

Concert de rock alternatif

Samedi 16 juin 2018 en soirée

En avant-première de la Fête de la musique : concert de rock alternatif avec le groupe Gimmie dont la chanteuse Malou, Vincent à la guitare, David à la basse et Guillaume à la batterie. Auteurs, compositeurs, reconnus comme « jeune groupe émergent ». Gagnant du « Tremplin de Rock en Plaine » ils joueront à Varenne-Vauzelle en septembre et présenteront leur nouveau show.

Le groupe « Gimmie the band » peut être vu sur facebook, Youtube, Instagram... Concert suivi d'une soirée dansante. Pour l'occasion, cochon grillé et buvette à gogo, en plein air autour de la salle des fêtes (ou dedans en cas de pluie).

Concert à l'église

Dimanche 25 nov. 2018 à 15h30 Avec l'École de Musique de Léré.

Music-hall pour enfants

Dimanche 16 déc. 2018 à 15h30 à la salle des fêtes : "La puce à l'oreille".

ANNIE GIBERT



Repas des Aînés le 2 octobre 2016



L'invitation était adressée aux personnes nées en 1946 et précédemment qui se sont retrouvés à la salle des fêtes dans un décor automnal. Votre Sury Infos en profite ici pour souligner le soin et le bon goût des membres de la commission « Sociale » qui réalisent chaque année un décor original. Nous les félicitons et les remercions car cette ambiance chaleureuse est très appréciée aussi par la qualité des repas préparés et servis par le personnel du restaurant de Sury « Chez Fred ».

Cinéma: 16 oct. 2016

Projection du documentaire de René Durantou présenté par Claude Poret « Dernier paysan, toi l'Auvergnat »

Le XXe siècle a été marqué par une évolution profonde et rapide des modes de vie des agriculteurs. La mécanisation et l'industrialisation des campagnes ont bouleversé totalement le visage des campagnes et les rapports du paysan à la terre et aux animaux d'élevage. Un homme a résisté à ce courant et ce film nous le fait découvrir.

Cette projection fut un très agréable moment apprécié par tous ceux qui ont retrouvé avec émotion de nombreux souvenirs de jeunesse évoqués lors du verre de l'amitié offert après la projection.

La Commission est remerciée pour son choix, ainsi que la Compagnie « Images du Monde » pour la qualité

de ses documentaires et la présentation de Monsieur Claude Poret.

La Commission apporte son soutien aux personnes en difficulté.

Merci aux membres de la « Commission Sociale » : Mme Ginette Juste, M. Edouard Coplo, M. Rémy Fleurier, Mme Francine Danjou, M. Jean-Paul Marcellot, Mme Nicole Weber, Mme Brigitte Fleurier et Mme Suzanne Cambournac.

Pas Sans Toi (T)

Des solutions logements pour les 16-30 ans en milieu rural

À la recherche d'un logement ou propriétaire, le Comité Départemental pour l'Habitat des Jeunes (CODHAJ 18) vous accompagne.

Des solutions existent: logements vacants, chambre chez l'habitant, colocation et pourquoi pas la location d'un gîte ou d'une chambre d'hôtes? Vous vous posez des questions, nous sommes là pour y répondre!

LE CODHAJ 18 est un service logement jeune gratuit qui intervient dans l'ensemble du département du Cher. Avec ses partenaires, la Caisse d'Allocation Familiales, le Conseil Départemental, Action logement, la Mutualité Sociale Agricole, les missions locales, France Loire, l'Office Public de l'Habitat et le Centre intercommunal d'Action Sociale des Terroirs d'Angillon, le CODHAJ A travers cette action, vous louez votre logement, une chambre à votre domicile, et permettez à un jeune de débiter son emploi.

CODAHJ 18 - Tél. 06 14 13 09 29
34-36 rue de la Brasserie
18200 Saint Amand Montrond
Codhaj18-fjtsaintamand@hotmail.fr

L'épicerie sociale « La Passerelle Berrichonne »

Installée à Belleville pour répondre aux besoins des plus démunis de la Communauté de Communes. Moyennant

une contribution financière modique, les bénéficiaires peuvent réaliser librement 1 fois par mois des achats de denrées alimentaires. Les produits frais varient selon les arrivages de la Banque Alimentaire du Cher mais et les dons de grandes surfaces comme UTILE, ATAC et SUPER U. La Communauté de Communes contribue elle aussi au bon fonctionnement de la structure par des subventions (contribution solidarité de la Banque Alimentaire, charges de fonctionnement, achats de produits d'hygiène et d'entretien, achats de matériel comme les vitrines réfrigérées).

Les membres de l'association (environ une quinzaine) sont tous des bénévoles. Tous les 15 jours ils aident en particulier à la collecte, à la mise en place et à la distribution des denrées..

Le bureau constitué d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire a été totalement renouvelé en février 2017.

En 2016: 14,3 tonnes de nourriture ont été distribuées à 96 familles représentant 474 personnes.

Les bénéficiaires nous sont adressés par les professionnelles de La Maison des Solidarités Antenne Nord mais peuvent également nous être envoyés par les commissions CCAS des communes de la Communauté de Communes pour des colis d'urgence avant d'être reçus par les services sociaux.

Au fil des années, nous voyons augmenter le nombre de nos bénéficiaires. 36% sont des familles monoparentales avec de très faibles revenus ; 5% sont des personnes retraitées souvent seules avec de très petite retraites et les autres familles correspondent à la tranche des actifs qui n'ont pas de travail, qui travaillent à temps partiel ou qui sont endettées pour diverses raisons.

Devenez vous aussi bénévole :
lapasserelleberrichonne@laposte.net

La bataille du chemin des dames

1917 - 2017 : 100 ans de mémoire !

Percer le front entre Soissons et Reims : Le Chemin des Dames.

Après Verdun et son enfer, en avril 1917, le Général Joffre, qui espérait s'emparer du plateau du Chemin des Dames dans l'Aisne, est remplacé par le Général Nivelle qui, dans son plan, donne plus d'importance à l'offensive de l'Aisne pour percer le front entre Soissons et Reims (40 km) sur un secteur d'attaque de 25 km : Le Chemin des Dames.

6 000 soldats africains moururent le 1er jour pour la France

Cette attaque s'est en fait heurtée à des défenses allemandes presque intactes. Barbelés et mitrailleuses ont stoppé les soldats français, épuisés par trois ans de guerre.

Nivelle dispose de 1 200 000 hommes (49 divisions d'infanterie et 5 de cavalerie), 5 000 canons, 128 chars d'assaut et des centaines d'avions de reconnaissance et de chasse sont à l'offensive, lancée le 16 avril 1917 à 6h du matin. Il neige. 15 000 soldats africains présents sont face aux Allemands, 6 000 moururent le 1er jour.

Le repli des troupes françaises

5 000 canons pilonnent les lignes ennemies, des millions d'obus brûlent la végétation, les premiers chars français font une percée à Berry au Bac mais l'infanterie n'a pas pu suivre, les chars survivants sont contraints de se replier.

Nivelle s'entête

L'offensive est un désastre avec des pertes importantes L'offensive Nivelle tourne à la tragédie. Interrompue le 20 avril, Nivelle s'entête. L'offensive reprend les 4 et 5 mai avant d'être abandonnée le 15 mai.

Repris de Craonne

Les Français ont repris Craonne et le plateau de Californie. Le 25 juin, reprise de la Caverne du Dragon, 31 août, reprise d'Hautebise et le 23 octobre dé-

bute l'offensive Malmaison.

Premières mutineries

Le moral est si gravement atteint que l'armée française connaît une des plus graves crises d'indiscipline. Le 20 mai et fin juin, les premières mutineries ont lieu au « Chemin des Dames ».

Nivelle remplacé par Pétain

Le général Nivelle, qui n'a pas tenu sa promesse d'arrêter les frais au bout de 48 heures, est limogé le 15 mai 1917 et remplacé par le général Pétain, auréolé par ses succès de l'année précédente à Verdun. Il s'en faut de beaucoup que ce changement ramène la discipline dans les rangs et les mutineries se reproduisent en assez grand nombre jusqu'à la fin du printemps.

Si près de 30 000 soldats allemands ont été capturés, 180 canons pris avec un millier de mitrailleuses, les pertes françaises s'élèvent à 95 000 hommes.

30 000 morts en 10 jours !

En 10 jours, du 5 au 15 mai, 30 000 soldats sont tués, 54 000 sont blessés et 4 000 sont faits prisonniers. Mais en réalité, les pertes sont plus importantes : 271 000 soldats sont tués ou disparus dans l'Aisne, en Picardie et en Artois. Les soldats ne veulent plus de « boucherie », veulent obtenir le droit aux permissions en retard, avoir une nourriture moins « honteuse » et veulent la PAIX et ne plus se faire massacrer dans l'incompréhension, pour des idéaux qui ne sont pas les leurs.

Mutineries

Pour mettre fin à ces mutineries, Pétain, contrairement à l'image donnée de son rôle devant les événements, fait preuve de sévérité, en exigeant des condamnations à mort rapides pour les mutins. 500 seront condamnés à la peine capitale, 57 seront exécutés par leurs camarades de combat.

Pour résorber le mécontentement massif, Pétain accorde largement des

permissions au cours de l'été 1917. Dans l'armée, un mélange de répression et de reprise en main avec « causeries patriotiques », mais aussi des spectacles, des rencontres sportives et l'amélioration du ravitaillement permettent, tant bien que mal, au cours de l'année à résorber l'indiscipline.

Le 6 avril 1917 arrivent les premiers soldats américains

À la suite de la déclaration de guerre des États Unis à l'Allemagne, le 6 avril 1917, les premières unités américaines arrivent en renfort au Chemin des Dames.

Le soldat de 2e classe LEGRAND Clément, du 42e Régiment d'Infanterie, a été tué à Loivre Cauroy (Marne) le 16 avril 1917, sur le front de Champagne.

Le 1er classe AUGY Louis, du 1er Bataillon de Chasseurs, a été tué au Chemin des Dames le 23 octobre 1917.

ALAIN DAURON

Une comptabilité macabre fait état de 20 tonnes d'obus et de 5 tués par mètre carré, en l'espace de quatre ans

Source : http://www.lexpress.fr/informations/massacre-au-chemin-des-dames_605820.html

Pourquoi "Chemin des dames" ?

Sous Louis XV, les dames de la cour empruntent cette voie carrossable (ancienne voie romaine) pour se rendre en carrosse à l'Abaye de Vauclerc et au château des Boves, situés près de Bouconville (actuellement Bouconville-Vauclerc).

Source : http://www.margival.fr/crbst_31.htm



sur le chemin des dames

La chanson de Craonne

Chanson anonyme écrite au printemps 1917

Quand au bout d'huit jours, le r'pos terminé,
On va r'prendre les tranchées,
Notre place est si utile
Que sans nous on prend la pile,
Mais c'est bien fini, on en a assez,
Personn' ne veut plus marcher
Et la cœur bien gros, comm' dans un sanglot
On dit adieu aux civi lots,
Même sans tambour, même sans trompette,
On s'en va là haut en baissant la tête.

Refrain

Adieu la vie, adieu l'amour,
Adieu toutes les femmes,
C'est bien fini, c'est pour toujours,
De cette guerre infâme,
C'est à Craonne, sur le plateau,
Qu'on doit laisser sa peau
Car nous sommes tous condamnés
C'est nous les sacrifiés !

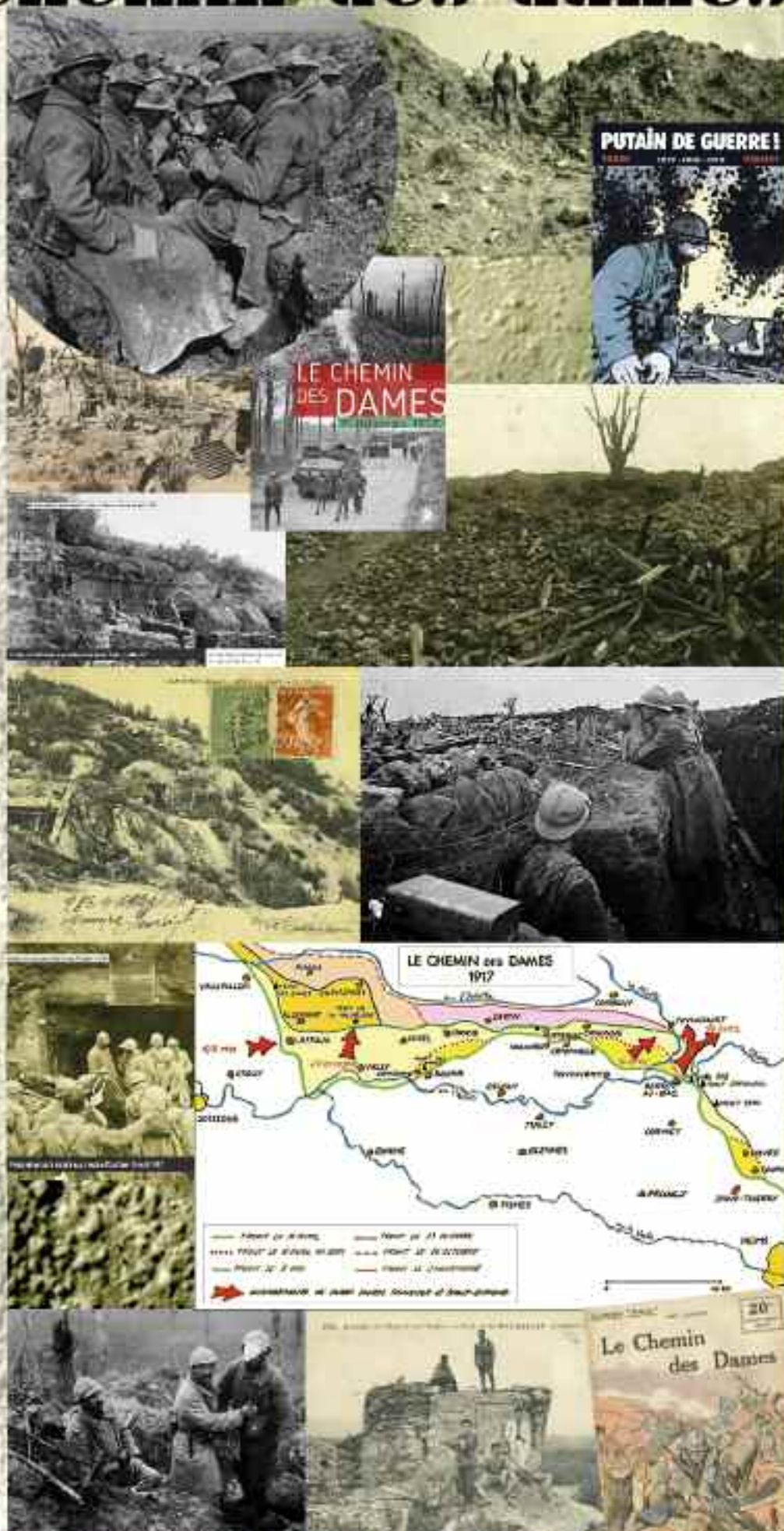
C'est malheureux d'voir sur les grands boulevards
Tous ces gros qui font leur foire ;
Si pour eux la vie est rose,
Pour nous c'est pas la même chose.
Au lieu de s'cacher, tous ces embaqués,
F'raient mieux d'monter aux tranchées
Pour défendre leurs biens, car nous n'avons rien,
Nous autr's, les pauv'r's paroties,
Tous les camarades sont enterrés là,
Pour défendre les biens de ces messieurs-là.

Refrain

Huit jours de tranchées, huit jours de souffrance,
Pourtant on a l'espérance
Que ce soir v'endra la relève
Que nous attendons sans trêve.
Soudain, dans la nuit et dans le silence,
On voit quelqu'un qui s'avance,
C'est un officier de chasseurs à pied,
Qui vient pour nous remplacer.
Bocement dans l'ombre, sous la pluie qui tombe,
Les petits chasseurs vont chercher leurs tambes.

Refrain

Ceux qu'on l'pousse, c'est là qu'ils vont,
Car c'est pour eux qu'on creve.
Mais c'est fini, car les trouffions
Vont tous se mettre en greve.
Ce s'ra votre tour, messieurs les gros,
De marcher sur l'plateau,
Car si vous voulez la guerre,
Payez-la de votre peau !



avril à novembre 1917